

Championnat Régional Catégorie 2 et 3 Trophée Catégorie 1 Mornant, dimanche 11 février 2024

Destinataires : CD Ain, CD Loire, CD Rhône CD Auvergne

- **LIEU** : Gymnase Rue du Dr CARREZ, 69440 Mornant
- **GYMS CONCERNEES** :
 - ✓ Poussines (*qui seront classées avec les benjamines*) en **catégorie 2** ou **catégorie 3** selon le niveau technique de la gymnaste,
 - ✓ Benjamines, Minimes, Cadettes, Juniors et Seniors.
 - ✓ Gymnastes de l'Ain, du Rhône, de la Loire et de l'Auvergne.
- **CONDITIONS D'ACCES** :
 - **La catégorie 1** est réservée aux gymnastes qui n'ont pas obtenu le nombre points qualificatifs pour la 1/2 Finale des Coupes Nationales.
 - **La catégorie 2** s'adresse aux gymnastes ayant au minimum le niveau de la 5^{ème} étoile et n'ayant pas participé au 1^{er} tour des Coupes OU qui ont participé au 1^{er} tour des coupes sans obtenir le nombre de points qualificatifs pour les 1/2 Finales des Coupes OU pour le trophée fédéral.
 - **La catégorie 3** s'adresse aux gymnastes ayant au minimum le niveau de la 5^{ème} étoile ET n'ayant pas participé au 1^{er} tour des Coupes.
- **VIDEOS** : cette saison la commission régionale (CRGF) a pris la décision de ne pas demander de vidéo de dérogation pour les gym n'ayant pas de référence. Elle compte sur la bienveillance des entraîneurs quant au niveau des gymnastes présentées. Elle se réserve le droit de remettre en place les vidéos si le niveau ne répond pas aux minimas demandés.
- **PROGRAMME DE COMPETITION** : les valeurs des éléments et les critères de notation sont définis dans le ra_gymnastique_feminine_v4 selon le code FIG 2022-2024
- **LES JUGES** : Les associations doivent proposer des juges niveau **Fédéral, RL ou I6** *ou* ayant suivi une formation juge individuel dans les proportions suivantes :
 - 1 juge pour 1 à 4 gyms – 2 juges pour 5 à 8 gyms – 3 juges pour 9 à 12 gyms en catégorie 3**
 - 1 juge pour 1 à 4 gyms – 2 juges pour 5 à 8 gyms – 3 juges pour 9 à 12 gyms en catégorie 1 et 2**
- L'association ne présentant pas de juge ne pourra pas concourir

- **REPAS DES JUGES** : Un repas sera proposé par le club qui accueille cette compétition.
- **DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS** : **Mercredi 17 janvier 2024**. Au-delà de cette date aucune inscription ne sera prise en compte !

▪ **ENGAGEMENTS GYM et JUGES** :

1. **Par mail** à sylvain.thom@hotmail.fr et fscf.auvergnerhonealpes.activites@orange.fr
2. **Règlement Virement** (RIB Ci-dessous) ou par chèque à FSCF Territoire du Lyonnais 65 rue Bellecombe 69006 LYON
3. **Prix des engagements** : 4,50 € par gym

- **MUSIQUES** : les musiques sont à envoyer à : musiquescrgflyonnais@gmail.com
Préciser NOM Prénom et catégorie d'âge (Benjamine-Minime-Cadette-Junior-Senior) et la catégorie de compétition 1 – 2 ou 3
- **CONTRÔLE DES LICENCES** : chaque gymnaste doit être en possession de la licence de l'année en cours.
- **PALMARES** : il aura lieu à l'issue de la compétition. Les gymnastes devront être présentes à la lecture du palmarès.

 RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	07261	00021454501	55	EUR	CCM BOURGOIN JALLIEU	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)					BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1027	8072	6100	0214	5450	155
Domiciliation					Titulaire du compte (Account Owner)	
CCM BOURGOIN JALLIEU					LIGUE REGIONALE DU LYONNAIS	
27 AVENUE DU GRAND TISSAGE					DE LA FSCF	
38300 BOURGOIN JALLIEU					65 RUE BELLECOMBE	
☎33437050157					69006 LYON	
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	